



Coordination Régionale  
des Centres de Gestion  
d'Occitanie

# AVIS D'OUVERTURE

## EXAMEN PROFESSIONNEL Promotion Interne

### Animateur Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> Classe

Pour 2024, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot en partenariat avec les Centres de Gestion de la région Occitanie, organise l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au grade d'Animateur Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> Classe.

Conditions d'inscription	
<b>Condition d'accès</b>	Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation titulaires des grades d'adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe et d'adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe, comptant au moins douze ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.
<b>Période de retrait du dossier d'inscription</b>	Préinscription sur le site Internet : <a href="http://www.concours-territorial.fr">www.concours-territorial.fr</a> ou sur le site <a href="http://www.cdg46.fr">www.cdg46.fr</a> (onglet « intégrer la FPT » / « Préparer et passer un concours » / « Pré-inscription et accès à l'espace candidat » / « espace candidat » / « se préinscrire ») Ou par demande écrite adressée au CDG46 par voie postale - (cachet de la poste faisant foi)  uniquement du <b>mardi 12 mars 2024 au mercredi 17 avril 2024 minuit</b>
<b>Date limite de dépôt du dossier d'inscription</b>	<b>Jusqu'au jeudi 25 avril 2024, minuit</b> , sur l'espace candidat sécurisé ou à défaut par voie postale au CDG 46 (cachet de la poste faisant foi)
<b>Adresse du CDG organisateur</b>	<b>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot</b> 12 avenue Charles Pillat 46090 PRADINES ☎ 05 65 23 00 95 - <a href="http://www.cdg46.fr">www.cdg46.fr</a>
<b>Date et lieux de l'épreuve d'admissibilité</b>	<b>Le jeudi 19 septembre 2024, aux alentours de Cahors</b> (lieux fixés ultérieurement par arrêté)

Attention : toutes les étapes (retrait du dossier, demande du dossier par voie postale, préinscription en ligne via internet, dépôt du dossier) s'effectuent uniquement auprès du CDG46, organisateur.